

s'engager  
pour donner  
des couleurs  
à notre avenir



# Transition énergétique

## Manifestation du 29 janvier à Paris

**La sauvegarde  
de la planète  
mérite mieux  
que de servir  
d'alibi  
au démantèlement  
du service public  
de l'énergie**

**L**e gouvernement avait promis une loi qui engagerait la France dans la bataille contre le réchauffement climatique de la planète. Une loi qui, en diminuant les émissions de CO<sub>2</sub>, engagerait notre pays dans une croissance verte avec, à la clé, des milliers d'emplois. Du point de vue écologique, la montagne accouche d'une souris...

Même s'il nous faut bien reconnaître que les articles concernant l'habitat et la construction vont plutôt dans le bon sens, bien que la crédibilité des mesures annoncées bute sur le flou de leur financement...

En revanche, aucune des mesures qui font le cœur de cette loi sur les questions de l'énergie ne participe à l'objectif de diminution de production du CO<sub>2</sub>... Le pétrole, à travers la question des transports, est étrangement le grand absent de cette loi de transition énergétique. Seule la production d'électricité est largement mise à contribution. Étonnant, quand on sait qu'elle ne contribue que de façon marginale aux émissions de CO<sub>2</sub> puisque « décarbonée » à 85 %... ne laissant aucun doute sur l'objectif de cette loi : accélérer encore plus la déstructuration du secteur de l'énergie pour le livrer toujours plus aux appétits du marché.

Sinon, comment expliquer les articles prévoyant l'ouverture à la concurrence des barrages hydrauliques ? La réduction de la part du nucléaire dans le mix électrique de 75 à 50 % avec son plafonnement 63,2 GW ? Ou encore la remise en cause des tarifs sociaux du gaz et de l'électricité remplacés par un chèque utilisable pour toutes les énergies, y compris le fuel, le bois et dont le financement reste mystérieux ? Aucune de ces contraintes ne concourent à la baisse de l'émission de CO<sub>2</sub>...

Depuis une dizaine d'années, les entreprises historiques du champ de l'énergie ont affronté d'importantes transformations structurelles... Avec des conséquences non négligeables sur la qualité du service rendu, sur le prix de l'énergie... et sur les conditions et le sens au travail des ingénieurs, cadres et des agents de maîtrise de ces entreprises. À coups d'externalisation, de filialisation, la précarité s'est installée dans des pans entiers du secteur et a déstabilisé l'ensemble de la filière industrielle que les salariés ont contribué à développer... En faisant le choix de poursuivre dans cette voie, ce texte inquiète tous les salariés. Mais l'inquiétude, même légitime, ne change pas les lois... La lucidité, la maîtrise de l'information qu'elle requière, l'implication dans le débat pour construire des solutions alternatives et au bout du compte, l'engagement dans l'action pour les faire aboutir, le peuvent.

**C'est le sens de l'appel à manifester que l'Ufict formule pour la journée d'action du 29 janvier prochain à Paris. En participant à cette manifestation, vous contribuerez à faire prendre en compte vos inquiétudes... Vous participerez à construire, dans le débat, d'autres propositions plus respectueuses du sort de la planète, de nos entreprises et des salariés qui les composent.**

**contact**  
e-mail de l'Ufict  
ufict@ufict.frme-cgt.fr  
Site internet  
<http://www.energict-cgt.fr>

**Le 29 janvier  
MANIFESTONS ENSEMBLE !**